



Inauguration du Refuge LPO au parc Marliave à l'occasion de la journée de comptage national des oiseaux des jardins

Samedi 28 janvier à 10h

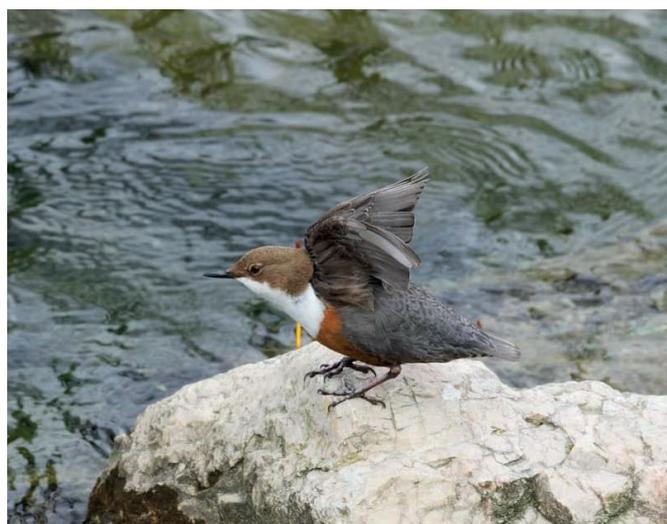
► Parc Marliave,

En présence de

► **Gilles Namur**, Adjoint aux Espaces publics, à la Nature en ville, à la Biodiversité, à la Fraîcheur et aux Mobilités

Nouvellement créé, le « Refuge LPO » du Parc Marliave sera inauguré le samedi 28 janvier. Le label « Refuge LPO » vise à mettre en valeur et en réseau des espaces qui préservent et développent la biodiversité, tout en proposant une démarche pédagogique de sensibilisation à la nature. Des animations seront également proposées aux habitant-es ce samedi 28 janvier, à l'occasion de la journée de comptage des oiseaux des jardins organisée au niveau national par la LPO.

Engagée dans un plan sur la biodiversité, la Ville de Grenoble souhaite renforcer les actions en faveur des oiseaux cette année. Grenoble mène déjà depuis de nombreuses années des actions autour de la biodiversité, notamment pour loger et nourrir la faune, avec la création de mares, la plantation d'espèces végétales locales, le maintien d'arbres en port libre et du lierre, ou encore la création de continuités vertes. En s'associant avec la LPO, Grenoble peut ainsi investir d'autres champs d'action, comme la sensibilisation auprès du grand public. La LPO participe par exemple aux activités d'éducation à l'environnement développées par la Ville en direction du public scolaire avec son Programme Eco-Ecole, l'accompagne sur le projet Nichoirs initié par le budget participatif, assure le suivi annuel des oiseaux sur 7 sites de la Ville, ou encore intervient lors des Journées Portes ouvertes du Centre horticole municipal pour échanger avec le grand public.



Cinglé plongeur au bord de la rive © Christophe Huant

LE REFUGE LPO DU PARC MARLIAVE

Le parc Marliave, situé au cœur d'une zone résidentielle avec de nombreux jardins dans les cours intérieures, abrite une biodiversité foisonnante. Divers microhabitats accueillent déjà la biodiversité dans ce parc: des murs en pierre dont les interstices et cavités peuvent être utiles aux chauves-souris et oiseaux pour nicher et se reproduire; des monticules de pierres faisant office d'hibernaculum permettant aux espèces de trouver un abri hors gel; ou encore de grands arbres et zones arbustives offrant un habitat pour une large gamme d'espèces. La configuration du parc lui confère donc le potentiel pour permettre à la faune et la flore de se développer en milieu urbain.

Dans le cadre de la labellisation, des aménagements supplémentaires sont réalisés pour favoriser encore davantage la présence d'espèces végétales et animales au sein du parc : les jardinier-es de la Ville de Grenoble réalisent des plantations de **végétaux pourvoyeurs de nourriture** et servant de **refuge pour la faune**, et la LPO installe **six nichoirs** ainsi qu'**un gîte à chauve-souris** avec les enfants du quartier. Une attention particulière est portée à ce que les usages actuels du parc soient maintenus : promenade, jeux pour enfants, apiculture, jardinage collectif...

Un suivi de la biodiversité et l'animation de visites seront assurés par des bénévoles de la LPO habitant le quartier, pour permettre de valoriser la création de ce nouveau refuge.

PROGRAMME DU 28 JANVIER

► Inauguration à 10h – Parc Marliave

L'inauguration du refuge sera l'occasion de donner à voir les six nouveaux nichoirs posés dans le parc, ainsi que le gîte à chauve-souris. Des bénévoles seront disponibles pour fournir des informations sur le fonctionnement des nichoirs, leur pose, etc.

Dans le cadre des journées nationales de comptage des oiseaux des jardins, un expert de la LPO effectuera un comptage des oiseaux présents dans le parc avec les habitant-es et sensibilisera le public à l'ornithologie et à la biodiversité.

Apporter une paire de jumelles si possible.

UNE POPULATION DIVERSIFIÉE D'OVIPARES

► **19 espèces d'oiseaux** et **1 reptile** (tarente, en expansion sur Grenoble) recensés depuis 2014 dans le parc Marliave (outil de suivi faune-Isère).

Le cortège d'oiseaux est constitué d'espèces pour la plupart potentiellement nicheuses. Exemples d'oiseaux recensés : Chardonneret élégant, Faucon crécerelle, Fauvette à tête noire, Martinet noir, Mésanges, Pinson des arbres, Pouillot véloce, Roitelet, Rouge-gorges, Serin cini.



Hôtel à insectes et nichoirs à oiseaux («totems» Nature en ville), parc Paul Mistral © Auriane POILLET, Ville de Grenoble 2022.

► Comptage des oiseaux des jardins à 14h – Parc Paul Mistral

Un second comptage s'effectuera à 14 heures au Parc Paul Mistral, afin de poursuivre les animations ornithologiques.

Lieu: devant l'Hôtel de Ville, sur les marches.

Apporter une paire de jumelles si possible.

En cas de mauvais temps, une conférence sera proposée à la Maison de la Nature et de l'Environnement.

Pour cette seconde animation, une inscription par mail est requise auprès de la LPO à l'adresse suivante : isere@lpo.fr